

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Tergnier
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 538 000 euros
Référence :	T1917
Date de mise en ligne :	Le mercredi 14 août 2019 à 15:10:29
Date de clôture :	Le vendredi 18 octobre 2019 à 12:00:00
Titre :	Réhabilitation du Gymnase Pierre Proudhon à Tergnier
Descriptif :	Une nouvelle procédure a été initiée à la suite de la décision de renoncer à passer le marché public pour des raisons spécifiques ne résultant pas de l'infructuosité de la procédure.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[08/10/2019 à 11:42:11] POUR LE MEUBLE BAR

ZINC ou STRATIFIE

Précisions sur les niveaux ,les finitions et problème d'ajustement volet roulant sur les différents niveaux .Quelle attitude devons nous prendre?

[15/10/2019 13:53:07] *Le bar doit effectivement être réalisé en ZINC et en STRATIFIÉS*

Le zinc correspond aux parties horizontales et le stratifié aux parties verticales (Hormis la tablette PMR qui est en stratifiés) . Concernant les volets ils doivent simplement venir clore la partie supérieure du bar.

Questions / Réponses

[26/09/2019 à 11:03:31] Bonjour

Dans le cadre du lot n°5, il est décrit dans le CCTP un ballon de 200l dans le local ménage pour tous les sanitaires (§5.4.3). Hors, il est décrit dans le § 5.4.2 qu'on doit alimenter un ballon ECS également dans le local technique.

Serait-il possible de connaître la capacité de celui-ci?

D'autre part, il y a sur le plan DCE CVC01 un ballon d'eau chaude au niveau du bar. Celui-ci n'apparaît pas dans la liste des points à alimenter du § 5.4.2 . Doit-on prévoir un chauffe-eau à cette endroit et si oui, de quelle capacité?

[30/09/2019 14:39:25] *Il faut prévoir un BECS de 50 L au niveau du bar et un BECS de 200 L en local technique*

Cordialement

[11/09/2019 à 11:47:43] Bonjour,

Nous ne voyons pas de fichier "SSI" dans le dossier pour le lot Electricité.

Pouvez-vous nous le transmettre ?

En vous remerciant

Cordialement,

[12/09/2019 08:38:43] Bonjour,

L'alarme à mettre en place est une alarme de type 4, la notice SSI n'est donc pas indispensable, cependant ceci aurait effectivement dû être notifié dans le CCTP Electricite.

Cordialement,